

mercredi 08.08.2012, 08:00



Parrainage civil de Noa

- Parmi les démarches administratives auxquelles satisfont les mairies françaises, plus particulièrement leur bureau d'état civil, figure pour certaines la célébration du parrainage civil.

Très peu connu, il offre à ceux qui le désirent la possibilité d'organiser, dans un cadre institutionnel, une cérémonie, non religieuse, pour un enfant, plus rarement un adulte. Cette coutume est connue à travers plusieurs expressions interchangeables, formées à partir de quatre termes, à savoir " baptême " et " parrainage ", associés aux deux adjectifs " républicain " et " civil ".

C'est dans ce cadre qu'Edith Juhin, 2ème adjointe au maire de la commune de Camiers, officier de l'Etat Civil, avec beaucoup d'émotion et de fierté, a eu le plaisir de célébrer cette cérémonie au caractère très familial puisque son petit-fils Noa Juhin, né le 2 octobre 2008 et sa petite fille Jade, née le 2 février 2012, enfants de Thomas Juhin et Sabrina Decorte, ont, pas plus impressionnés que cela, ce samedi 4 août 2012, " dans la volonté de les placer sous l'égide et la protection de l'autorité civile et républicaine émanant du suffrage universel ", reçu, comme parrains et marraines : Franck Lejeune et Marine Bourgain pour Noa et Didier Decorte et Emeline Robino, pour Jade. Ceux-ci ont donc pris l'engagement solennel de " suppléer les parents dans la mesure de leurs facultés morales et matérielles " et les " élever en dehors de toute confession, dans le seul culte de l'Honneur, de la Raison, de la Solidarité et de la défense du Peuple français " !

Didier MESSIAEN